



Élan - journal d'information de l'ESPE Clermont-Auvergne

n°1 - avril 2014

élan

SOMMAIRE

- 2 L'édito du directeur
- 3 L'ESPE Clermont-Auvergne
- 3 Campagne de préinscriptions 2014
- 4 Entretien avec **Éric BRUILLARD**,
président du conseil d'école
- 6 Visites de **Vincent PEILLON**,
ministre de l'Éducation nationale
- 7 Emploi d'avenir professeur, enquête
sur le dispositif mis en place en 2012
- 8 Remise de diplômes à la promotion
2012 du master "Éducation et santé
publique"
- 9 Événements, l'ESPE en mouvement
- 10 L'Atelier Brayer : des élèves et amis
se souviennent
- 11 "Les Afriques qui se font" proposé
par la coordination pour l'Afrique de
demain
- 12 En bref et en images

espe

École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Clermont-Auvergne

UNIVERSITÉ
BLAISE PASCAL
CLERMONT-FERRAND
UBP

édito du directeur

L'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation Clermont-Auvergne a pris son envol. Ses six premiers mois d'existence furent riches et dense !

Des étudiantes et étudiants, plus nombreux qu'au cours des dernières années, ont franchi le seuil de la toute jeune école, les nouveaux masters des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) se sont mis en place, l'articulation entre l'ESPE, les autres composantes universitaires et l'enseignement scolaire de la région a été restructurée, le conseil d'école de l'ESPE a commencé ses travaux, différents temps forts ont également rythmé la vie de notre institution. Ce premier numéro du journal de l'ESPE en donne un aperçu. Les étudiantes et étudiants, les personnels mais également les acteurs de l'enseignement scolaire et supérieur de la région, les collectivités territoriales et le réseau associatif ont chacun à leur manière contribué au succès de ce tout premier semestre. Si des incertitudes et des difficultés réelles demeurent, l'ESPE n'est maintenant plus un projet, c'est une structure de formation et de recherche à part entière qui atteindra progressivement son régime de croisière. Il ne fait guère de doute que la réussite de cette étape initiale soit liée à la qualité du travail de préparation conduit en 2012 et 2013, aux multiples rencontres qui ont donné lieu à des échanges de grande qualité tant en ce qui concerne les finalités du projet que ses modalités de mises en œuvre.

Nos regards se portent maintenant sur la préparation de la rentrée prochaine. Celle-ci se situe dans la continuité de la précédente. Il s'agira pour nous de faire vivre notre projet avec notamment l'ouverture du MEEF seconde année dans sa version intégrale comme d'en approfondir la mise en œuvre tout spécifiquement en ce qui concerne les modalités de l'alternance. Des défis de grande ampleur sont à relever mais le cadre dans lequel chacune et chacun est appelé à œuvrer est, lui, stabilisé. Le travail collectif associant conseils de l'ESPE, équipes de diplômés, services et partenaires de notre institution est le garant de la mise en place de dispositifs pertinents tant en regard de l'ambition de refondation de l'École que de la réussite de tous nos étudiants.

C'est une nouvelle fois l'engagement et le professionnalisme de tous les contributeurs au projet qui est au cœur de la dynamique engagée dans le cadre de cette réforme majeure pour notre pays. Le nouvel élan que nous appelons de nos vœux est bien au rendez-vous !

Didier JOURDAN, professeur des universités

PROCHAINEMENT À L'ESPE

Un temps fort sur la laïcité !

Le 2 juin une journée consacrée à la laïcité à l'école sera organisée à l'ESPE (Chamalières, Aurillac, le Puy-en-Velay et Moulins).

Détails de la manifestations prochainement disponibles sur le site de l'ESPE.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE
La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

- 1 La France est une République indivisible, laïque, démocratique et unitaire. Elle assure l'égalité devant la loi. Elle respecte toutes les croyances. Elle respecte toutes les langues.
- 2 La République est ouverte à tous. Elle assure l'égalité de tous devant la loi. Elle respecte toutes les croyances. Elle respecte toutes les langues.
- 3 La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Elle permet à libre expression de nos convictions. Elle respecte les cultes et assure dans les écoles la liberté de l'enseignement.
- 4 La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en consacrant la liberté de chacun avec l'égalité et le traitement de tous devant la loi de l'État.
- 5 La République assure l'égalité de tous devant la loi. Elle respecte toutes les croyances. Elle respecte toutes les langues.
- 6 La laïcité de l'École offre une liberté de conscience à tous. Elle permet à libre expression de nos convictions. Elle respecte les cultes et assure dans les écoles la liberté de l'enseignement.
- 7 La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.
- 8 La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression au sein de la limite de son fonctionnement démocratique et du pluralisme des opinions.
- 9 La laïcité implique le respect de toutes les religions et de toutes les convictions. Elle garantit l'égalité de tous devant la loi. Elle respecte toutes les croyances. Elle respecte toutes les langues.
- 10 Il appartient à tous les parents de l'école de veiller à la laïcité de l'école. Ils ont le devoir de veiller à la laïcité de l'école. Ils ont le devoir de veiller à la laïcité de l'école.
- 11 Les parents ont le droit de choisir l'école de leur enfant. Ils ont le droit de choisir l'école de leur enfant. Ils ont le droit de choisir l'école de leur enfant.
- 12 Les enseignants sont laïques. Ils ont le devoir de veiller à la laïcité de l'école. Ils ont le devoir de veiller à la laïcité de l'école. Ils ont le devoir de veiller à la laïcité de l'école.
- 13 Il n'y a pas de religion à l'école. Il n'y a pas de religion à l'école. Il n'y a pas de religion à l'école.
- 14 Dans les établissements publics, les règles de vie de l'école sont laïques. Elles assurent l'égalité de tous devant la loi. Elles assurent l'égalité de tous devant la loi. Elles assurent l'égalité de tous devant la loi.
- 15 Par leurs réflexions et leurs actions, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

Plus d'informations sur la charte : <http://www.education.gouv.fr/cid73666/charte-de-la-laicite-a-l-ecole.html>

"L'ESPE n'est maintenant plus un projet, c'est une structure de formation et de recherche à part entière qui atteindra progressivement son régime de croisière."

Les 2, 3 et 4 juin se tiendra à Clermont-Ferrand (MSH et ESPE) le colloque international "Les discussions philosophiques de 5 à 18 ans en milieu scolaire - Quels regards des sciences humaines et sociales ?"

- Colloque est organisé par :
- le laboratoire ACTÉ (Activité, Connaissance, Transmission et Éducation) ;
 - l'Université Blaise Pascal - ESPE Clermont-Auvergne
 - le laboratoire LRL (Laboratoire de Recherche sur le Langage) ;
 - le laboratoire INTERPSY (Laboratoire de Psychologie de l'interaction et des relations intersubjectives) ;
 - la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (Projet DIASIRE) ;
 - la Maison des Sciences de l'Homme de Lorraine (projet 2LAPré) ;
 - l'Université de Lorraine ;
 - l'Université Stendhal Grenoble 3 ;
 - l'Université Joseph Fournier Grenoble 1.

Les 3 et 4 juillet à Clermont-Ferrand, l'ESPE Clermont-Auvergne et l'université Blaise Pascal organisent, en collaboration avec l'ADMEE-Europe et l'AIPU France les "Journées clermontoises de la pédagogie universitaire".

Informations et inscriptions sur : <http://jcpu2014.sciencesconf.org/>

L'ESPE Clermont-Auvergne

Le 1^{er} septembre 2013 les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation ont été officiellement créées.

Les ESPE et leurs formations aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation sont accrédités en référence à un cahier des charges national.

Le dossier d'accréditation de l'ESPE Clermont-Auvergne (consultable sur le site de l'ESPE) a reçu des avis très favorables de la part des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche en soulignant notamment ses nombreux points forts :

- Un dialogue permanent entre le rectorat et les sites universitaires ;
- Une articulation étroite avec les composantes de l'université Blaise Pascal ;
- Une préprofessionnalisation vers les métiers de l'enseignement dès la licence pour tous les établissements universitaires clermontois ;
- La mise en œuvre d'une offre de formation continue diplômante pour tous les enseignants ;

- Une offre de formation complète pour enseigner de la maternelle à l'université ;
- Des formations fortement ancrées dans la recherche ;
- La création d'une culture commune pour tous les enseignants (tronc commun dans le master MEEF).

La création de l'ESPE Clermont-Auvergne témoigne d'une réelle mobilisation des tous les acteurs qui ont contribué au projet et d'un nouvel élan pour la formation des professionnels de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

CHIFFRES CLÉS

- 1237 étudiants dont 200 en formation continue diplômante
- 1 licence professionnelle
- 4 masters, 27 parcours
- 3 diplômes d'université
- 1 laboratoire de recherche évalué A+
- 60 partenariats universitaires nationaux et internationaux

Campagne de préinscription 2014

Les préinscriptions aux formations de l'ESPE Clermont-Auvergne sont ouvertes. Pour les diplômés d'universités, les détails et les renseignements sur les formations consulter le site de l'ESPE : www.espe-auvergne.fr.

DATE DE CLÔTURE

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION <ul style="list-style-type: none"> • Mention "Enseigner dans le 1^{er} degré" (M1) : 28/05/2014 • Mention "Enseigner dans le 2nd degré" (M1) : 28/05/2014 • Mention "Encadrement éducatif" (M1) : 28/05/2014 	MASTER ÉDUCATION ET SANTÉ PUBLIQUE <ul style="list-style-type: none"> • Spécialité "Éducation à la santé des enfants, Adolescents et jeunes adultes" : 23/08/2014 	MASTER "FORMATION DES FORMATEURS DE L'ESPACE FRANCOPHONE" <ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les parcours : 15/06/2014
MASTER "SCOLARISATION ET BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS" 02/06/2014	LICENCE PROFESSIONNELLE "RESPONSABLE DES SERVICES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE" 15/06/2014	



Entretien avec Eric BRUILLARD, président du conseil d'école

► Informations sur Eric BRUILLARD : <http://www.stef.ens-cachan.fr/annur/bruillard.htm>

Eric BRUILLARD a été élu président du conseil d'école de l'ESPE le 9 décembre 2013 (voir l'encadré). Il a répondu à quelques questions pour ce début de présidence et le premier numéro du journal "Élan".

Quel est votre parcours professionnel et quelles sont vos fonctions actuelles ?

Ancien élève de l'ENS de Saint-Cloud en mathématiques, j'ai successivement été formateur à l'école normale du Val de Marne, puis maître de conférences à l'IUFM de Créteil, professeur des universités à l'IUFM de Basse Normandie puis professeur à l'IUFM de Créteil. Je suis maintenant en poste à l'École Normale Supérieure (ENS) de Cachan. Côté recherche, je travaille sur les questions de conception et d'usage des technologies informatiques dans l'éducation depuis le début des années 80 : associé à l'INRP (institut national de recherche pédagogique) et au centre mondial de l'informatique (jusqu'à la fin des années 80), en lien avec le LIUM (Laboratoire Informatique de l'Université du Maine, Le Mans, sous la direction de Martial Vivet). Je travaille avec Georges-Louis BARON (département TECNE à l'INRP puis laboratoire EDA, université Paris Descartes) depuis la fin des années 80. Actuellement, je dirige l'unité de recherche STEF (Sciences Techniques Éducation Formation, www.stef.ens-cachan.fr) sous la double tutelle de l'ENS Cachan et de l'ENS Lyon, IFÉ (Institut Français de l'Éducation). Je suis rédacteur en chef de la revue scientifique francophone du domaine des EIAH (Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain) nommée STICEF (Sciences

et Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation et la Formation, www.sticef.org). Je suis membre du comité de pilotage de l'ARTEM (International Association for Research on Textbooks and Educational Media, www.iartem.org). Enfin, je suis membre du comité de suivi de la réforme de la formation des enseignants et, dans l'académie de Clermont, conseiller scientifique de l'observatoire des pratiques pédagogiques à l'ère du numérique.

En quoi cette expérience professionnelle peut-elle vous aider à mener à bien votre présidence ?

Ayant exercé depuis longtemps dans des instituts de formation d'enseignants, tant pour les enseignants du premier degré que du second degré et travaillant maintenant à la formation d'enseignants du supérieur, j'ai une expérience assez longue et diversifiée des questions de formation initiale et continuée des enseignants. A l'IUFM de Créteil, j'ai, pendant plusieurs années, présidé le conseil scientifique et pédagogique, jusqu'à la réforme de la "mas-térisation". J'ai pu analyser les points forts et les points faibles des IUFM, ce qui me donne quelques atouts pour accompagner l'aventure des ESPE. Mes recherches se développent sur le terrain de l'éducation et de la formation, en lien avec les technologies

informatiques (ou ce que l'on appelle en ce moment le "numérique"). Elles peuvent favoriser les dynamiques à l'œuvre dans l'académie et à l'ESPE autour du numérique et encourager les actions innovantes dans ce domaine.

Que pensez-vous du projet "ESPE Clermont-Auvergne" tel qu'il est présenté dans le dossier d'accréditation ?

Le dossier d'accréditation de l'ESPE Clermont-Auvergne atteste d'une réflexion aboutie dans les différents domaines qui concourent à son fonctionnement. Son élaboration a mobilisé des partenaires de très bonne volonté conduisant à une base solide pour la réussite du projet.

"Le dossier d'accréditation de l'ESPE Clermont-Auvergne atteste d'une réflexion aboutie dans les différents domaines qui concourent à son fonctionnement."

Un point remarquable est d'ailleurs de proposer une offre de formation large et diversifiée, incluant les quatre mentions du master "métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation", mais aussi d'autres masters (formation de formateurs de l'espace francophone, éducation et santé publique, scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers), permettant d'assumer une vision étendue des questions d'éducation. L'existence de cette offre devrait faciliter les liens entre toutes les catégories de personnels, universitaires, inspecteurs, formateurs et enseignants du primaire et du secondaire pour faire de l'ESPE un lieu de convergence et d'ouverture, de croisement et de fertilisation des différentes cultures.

Selon vous, quels sont les défis majeurs que doit relever l'ESPE Clermont-Auvergne ?

La création des ESPE s'inscrit dans une réforme, une refondation, de l'école. Elle en constitue un élément majeur. Repenser la formation des enseignants, c'est aussi repenser ce qu'est un enseignant dans cette nouvelle école. Peut-être s'agit-il d'aider à construire une identité, déjà assumée et revendiquée par de nombreux enseignants en poste, mais qu'il faudrait peut-être encore mieux développer : une identité plus collective (rompre l'isolement dans la classe, résoudre collectivement les problèmes qui se posent au sein des établissements, partager les expériences et les ressources) ; plus réflexive, du fait du rythme accru de renouvellement des savoirs et des caractéristiques nouvelles des publics à accueillir...

Cela conduit à construire une meilleure articulation entre lieux de formation et lieux d'exercice, avec des allers et retours facilités. Une ambition est de mettre en oeuvre une alternance intégrative, évitant la juxtaposition (dans deux lieux distincts, sans liens, avec leurs logiques propres) ou la simple complémentarité (répartition des tâches entre les deux lieux), dans une articulation des activités menées dans deux lieux qui concourent ensemble à l'acquisition des compétences et de l'expérience requises pour l'exercice du métier d'enseignant.

Conduire ce changement exige du temps et il y aura certainement quelques embûches en cours de route, l'un des risques pour l'ESPE est de se retrouver submergé face à un empilement de contraintes plus ou moins contradictoires à assumer dans une trop grande urgence. Je souhaite que tous les partenaires facilitent la mise en oeuvre de ce dossier, en évitant si possible une trop grande précipitation et en investissant les espaces de débat qui sont ouverts. En tous cas, le conseil d'école jouera pleinement ce rôle d'espace de débat, d'accompagnement et de soutien du projet ambitieux de l'ESPE Clermont-Auvergne.

Propos recueillis le 9 avril 2014

Le conseil d'école de l'ESPE

Les missions du conseil d'école sont définies dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école. Le conseil d'école adopte les règles relatives aux examens et les modalités de contrôle des connaissances. Il adopte le budget de l'école et approuve les contrats pour les affaires intéressant l'école. Il soumet au conseil d'administration de l'université Blaise Pascal, la répartition des emplois. Il est consulté sur les recrutements de l'école.

La première séance du conseil d'école, le 29 novembre 2013, a désigné les deux personnalités extérieures membres, présenté le projet "ESPE Clermont-Au-

vergne" et adopté, après vote et débat, les modalités d'examen des candidatures à la direction de l'ESPE.

Le 9 décembre 2013, le second conseil d'école a élu Eric BRUILLARD, professeur des universités à l'École Normale Supérieure de Cachan, à la présidence du conseil, a adopté les statuts et le budget primitif 2014 et enfin a proposé la candidature de Didier JOURDAN, professeur des universités, pour le poste de directeur de l'ESPE, à la nomination des ministres de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Didier JOURDAN a été nommé directeur le 16 janvier 2014 (bulletin officiel n° 5 du 30 janvier 2014).

Président du conseil : Éric BRUILLARD, professeur d'université à l'ENS de Cachan

MEMBRES DESIGNÉS

- Laurent LAMOINE, Maître de conférences - UBP - UFR ILLSH
- Marielle LEMAIRE, Professeure des universités - UBP - UFR ST
- Françoise PEYRARD, Vice-présidente Formations et Vie universitaire, en charge du CEVU - UBP
- Catherine DAMESIN, Directrice de Vulcania
- Anne-Marie MAIRE, DASEN du Puy-de-Dôme
- Valérie MAZZA, Directrice scientifique Limagrain
- Charles MORACCHINI, IA-IPR Établissements et Vie Scolaire, Délégué académique à la formation des personnels d'encadrement
- Michel RAGE, IGEN Sciences et Techniques Industrielles
- Patrick ROUMAGNAC, IEN 1^{er} degré, adjoint au Délégué Académique au Numérique
- Philippe DULBECCO, Président de l'Université d'Auvergne
- Anna AUBOIS, Vice-présidente du Conseil Régional d'Auvergne, en charge de la Jeunesse, du Sport et de la Vie Associative
- Michèle ANDRE, Sénatrice et Conseillère générale du Puy-de-Dôme.
- Thierry WILLEM, Attaché principal de l'administration de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, retraité.

MEMBRES ÉLUS

- Marie-Christine CAPELLE-TOCZEK, Professeure des universités
- Didier JOURDAN, Professeur des universités
- Sylvie CEBE, Maître de conférence
- Pierre SEVE, Maître de conférence
- Xavier NICOLAS, Professeur des écoles
- Anne-Valérie ORENES, Professeure certifiée
- Véronique BLANJOIE, Professeure agrégée
- Bruno LIMOGES, Professeur certifié
- Ingrid COUSTEIX, Adjointe technique principale
- Stéphane VALLEGEAS, Ingénieur d'étude
- Elodie BUSI - Étudiante, Préparation CRPE
- Orlane COURCELLE - Étudiante, M1 MEEF 2nd degré
- Guillaume GAUTHIER - Étudiant, Préparation CAPET STI
- Audrey LAURENT - Étudiante, M1 MEEF 2nd degré
- Jérôme TARDIEU - Étudiant, Préparation CRPE
- Djibril YALCOUVE - Étudiant, M1 MEEF 2nd degré

MEMBRES INVITÉS PERMANENTS

- Didier JOURDAN, Directeur de l'ESPE
- Martine BARRY, Directrice administrative de l'ESPE
- Rémi CADET, Grégoire COCHETEL, Annie LLOMBART, Directeurs adjoints de l'ESPE
- Raphaël COUDERT, Philippe CURY, Christophe VIGUIER, Responsables des sites départementaux

Visites de Vincent PEILLON, ministre de l'Éducation nationale

► Plus d'informations sur le site de l'ESPE (www.espe-auvergne.fr)



Table ronde

M. Vincent PEILLON, ministre de l'Éducation nationale a visité l'ESPE Clermont-Auvergne le jeudi 7 novembre 2013. Cette visite était l'occasion de valoriser et de reconnaître le travail de chacune et de chacun des personnels de l'ESPE.

Dès son arrivée, le ministre s'est directement rendu dans une salle où se tenait un cours sur les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement auprès des étudiants du master "Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation". Il s'est entretenu avec M. Patrick RELIAT, enseignant à l'ESPE, sur l'usage du numérique et les échanges d'expériences entre les enseignants du 1^{er} degré et 2nd degré.

M. Vincent PEILLON a ensuite participé à une table ronde organisé avec les principaux acteurs du projet "ESPE Clermont-Auvergne" : des étudiants, des enseignants, des responsables de for-

mation, des universités et du rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand.

Ce moment de travail riche en échange a permis d'aborder de nombreux points :

- La formation initiale et continue aux métiers de l'enseignement de la maternelle à l'université, le pilotage de l'offre de formation, l'appui sur la recherche,...
- La gouvernance de l'ESPE : la place centrale des enseignants associés ;
- L'École inclusive au cœur de l'ESPE : présentation des dispositifs de formation ;
- L'attractivité, l'orientation et le premier contact avec le métier en licence ;
- La politique territoriale.

M. Vincent PEILLON a salué l'engagement des équipes universitaires clermontoises dans le projet de l'ESPE Clermont-Auvergne et a cité notre école supérieure comme l'exemple même de la réussite de la réforme de la formation des enseignants.M.

VISITE À AURILLAC, LE 24 JANVIER

M. Vincent PEILLON a visité le site d'Aurillac, le 24 janvier 2014. Il s'est tout d'abord entretenu avec un formateur et des enseignants en formation continue dans le cadre d'une séance de travail centrée sur le parcours culturel des élèves. Il a ensuite rencontré les étudiants de la licence professionnelle "Responsable des services d'accueil de la petite enfance", avant un temps d'échanges avec les enseignants, en présence de Marilyne RÉMER, Inspectrice d'académie, directrice des services départementaux de l'Éducation nationale du Cantal, et de l'équipe de direction de l'ESPE.



C'est la pertinence de la politique territoriale de l'école supérieure qui a été mise en avant pendant cette seconde visite.

Emploi d'avenir professeur, enquête sur le dispositif mis en place en 2012

► Plus d'informations sur le site du ministère de l'Éducation nationale (<http://www.education.gouv.fr/cid61330/les-emplois-d-avenir-professeur.html>)

Le dispositif "emplois d'avenir professeur" (EAP) est un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle dans les métiers du professorat et un pilier important de la réforme de la formation initiale des enseignants.

Ce dispositif offre à davantage d'étudiants boursiers la possibilité de s'orienter vers les métiers de l'enseignement en leur proposant un parcours professionnalisant et en les accompagnant financièrement. Il s'adresse aux étudiants boursiers de l'enseignement supérieur, en deuxième année et troisième année de licence ou en première année de master, âgés de moins de 26 ans (ou de moins de 31 ans dans le cas d'étudiants en situation de handicap).

En 2012-2013, dans l'académie de Clermont, 51 étudiants avait un emploi d'avenir professeur dont 60% était en deuxième année de licence, 30% en troisième année et 10% en première année de master. Une enquête sur les différentes dimensions du dispositif et sur l'adéquation avec la formation leur a été soumise.

32% des interrogés ont répondu, les résultats des principaux items sont les suivants : 43% se destinent au métier d'enseignant dans le premier degré, 56% dans le second degré ; 75% pensent avoir les compétences nécessaires pour exercer les missions d'EAP (patience, adaptation, maîtrise de la discipline, écoute, fermeté, autorité, motivation, confiance en soi, transmission,...). Ces compétences

eap professeur emplois d'avenir professeur

sont acquises, selon les répondants : par l'accompagnement du tuteur EAP, l'expérience professionnelle (bénévolats en associations, auxiliaire de vie scolaire), le cursus universitaire et les séjours à l'étranger. L'enquête mettait également l'accent sur les tâches confiées au EAP (par ordre d'importance) : observations de cours et du fonctionnement

de l'établissement, préparation de cours et mise en œuvre de manière progressive, aide aux exercices, soutien scolaire, surveillance, tâches administratives, animations d'ateliers et d'activités. Pour finir, un volet de l'enquête était consacré aux souhaits de formation pour mener à bien la mission d'EAP : réflexion sur la profession, organisation de la classe, connaissances des programmes...

En conclusion cette enquête a soulevé de nombreuses interrogations sur : l'accompagnement des étudiants engagés, les emplois du temps, la progressivité dans le métier, la place de l'emploi au sein du cursus de formation. Elle offre ainsi de nouvelles perspectives pour améliorer et renforcer le dispositif EAP et la formation vers les métiers de l'enseignement. Ce travail en partenariat

étroit avec le Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand et l'université Blaise Pascal va permettre une évolution qualitative du dispositif pour 2014-2015.

Sondage : les emplois d'avenir professeurs

Le ministère de l'Éducation nationale a fait réaliser un sondage sur les EAP du 18 au 28 novembre auprès de 962 étudiants boursiers. Les principaux résultats sont les suivants :

- 44% des étudiants boursiers ont entendu parler des EAP, principalement par les canaux de proximité (universités, courriels,...) ;
- 5% seulement des étudiants boursiers ont déposé une candidature pour devenir EAP ;
- 54% des étudiants boursiers qui ont candidaté l'ont fait car le métier d'enseignant les attire (41% apprécient le fait de pouvoir associer théorie et pratique professionnel) ;
- 23% pensent qu'il faudrait mieux faire connaître le dispositif ;
- 16% pensent qu'il faudrait valoriser davantage le dispositif ;
- 16% qu'il faudrait garantir la compatibilité des emplois du temps entre les cours et les missions en établissement.

Remise de diplômes à la promotion 2012 du master "Éducation et santé publique"

► Frank PIZON, responsable du master "Éducation et santé publique"

Le 26 septembre 2013 l'ESPE Clermont-Auvergne a organisé une remise officielle du diplôme de master "Éducation et santé publique" spécialité "Éducation à la santé des enfants adolescents et jeunes adultes".

La spécialité "éducation à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes" est centrée sur la formation et l'accompagnement des acteurs de l'éducation à la santé du secteur associatif, de l'Education nationale (cadres, conseil-

"80% des étudiants en formation initiale décrochent un CDI"

lers d'éducation, enseignants), de la santé (médecins, infirmières) et de la prévention (collectivités territoriales, réseau des IREPS, assurance maladie, associations). Elle vise à conférer les compétences nécessaires à la conception et la mise en œuvre de politiques locales et régionales d'éducation à la santé et à l'élaboration, au pilotage et à l'animation de programmes d'éducation à la santé. Les compétences développées dans le cadre de ce master sont avant tout des compétences en planification, évaluation, conduite de projets de promotion de la santé en développant des approches pluri et transdisciplinaires, en permettant aux personnes et aux populations de participer aux décisions concernant leur santé tout en étant attentifs aux inégalités sociales de santé.



Lauréats de la 10^e promotion (2012) et les responsables de la formation

En matière de taux d'insertion, sous 2 ans, 80% des étudiants en formation initiale décrochent un CDI et 50% des étudiants en formation continue évoluent dans leurs fonctions professionnelles. Cette formation est le fruit de la collaboration étroite des équipes de l'ESPE Clermont-Auvergne - Université Blaise Pascal, du Service de Santé Publique de la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand - Université d'Auvergne, de l'Université Claude-Bernard, Lyon 1 et de l'École des Hautes Études en Santé Publique.

Elle s'inscrit dans la continuité d'une politique de recherche autour des pratiques des professionnels et des acteurs d'éducation à la santé, instaurée depuis dix ans.

Enjeux et contenus de la formation se fondent sur un travail partenarial

continu associant sur le terrain, l'ensemble des acteurs et des professionnels dans des dispositifs d'action. Elle s'appuie sur les travaux de recherche en éducation à la santé du laboratoire ACTé (EA 4281) qui fédère les enseignants-chercheurs à l'origine de ce projet.

ADMISSION

Les préinscriptions à cette formation pour le M1 et M2 sont actuellement ouvertes jusqu'au 23 août 2014.

Modalités de préinscriptions et dossier de candidature disponibles sur le site de l'ESPE (www.espe-auvergne.fr).

Événements, l'ESPE en mouvement

Journée d'immersion des lycéens à l'université

Le 18 février 2014, l'ESPE a accueilli un groupe de lycéens dans le cadre de la "journée d'immersion à l'université".

Cette initiative du service de l'étudiant de l'université Blaise Pascal permet aux lycéens d'avoir une approche des études universitaires. Elle est soutenue par une campagne de sensibilisation et de communication du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (<http://www.luni-versite-me-reussit.fr>).

Ces lycéens ont eu un premier contact avec la formation aux métiers de l'enseignement en participant à différentes unités d'enseignement du master MEEF.

Cette journée s'est terminée par une présentation du métier d'enseignant, du cursus et d'une rencontre avec des professionnels associés à l'ESPE.

Le métier d'enseignant est attractif pour les étudiants !

Le ministère de l'Éducation nationale a fait réaliser un sondage sur l'attractivité du métier d'enseignant du 18 au 28 novembre auprès de 305 étudiants.

Les principaux résultats sont les suivants :

- 90% des étudiants ont une bonne image du métier d'enseignant ;
- 92% ont une bonne image des enseignants ;
- 83% considèrent que c'est un métier qui a de l'avenir ;
- 46% des étudiants jugent le métier d'enseignant attirant ;
- 19% des étudiants envisagent de s'inscrire aux concours pour devenir enseignant ;
- 49% se sentent bien informés sur les formations pour devenir enseignant.

Salon de la petite enfance

L'ESPE Clermont-Auvergne, site d'Aurillac, a participé à la "Rencontre Institutionnelle & Professionnelle de la petite enfance" à Paris le 25 février.

Ce salon réservé aux professionnels et institutionnels de la petite enfance a permis de faire connaître nos formations, notamment la licence professionnelle "Responsable des services d'accueil de la petite enfance" auprès de candidats potentiels, de futurs employeurs des étudiants et de décideurs du secteur de la petite enfance.

Salon "Infosup"

L'ESPE Clermont-Auvergne a participé, les 23, 24 et 25 janvier à la 15^e édition du salon Infosup. Infosup est le salon régional des formations et métiers après bac. L'ESPE a tenu un stand et a organisé la table ronde sur les métiers de l'enseignement. Ce moment de présentation des différents métiers du corps enseignant a permis de créer, entre les visiteurs et les professionnels venus partager leurs expériences, de véritables moments d'échanges. Cette table ronde a été suivie par une centaine de personnes.



Journée "Portes ouvertes"



Le 22 février dernier se déroulait la journée "Portes ouvertes" de l'ESPE (Chamalières, Aurillac et Moulins) commune à l'ensemble des établissements universitaires clermontois. Cette journée fut encore cette année un succès avec 290 visiteurs (cumul des trois sites de formation). Le site du Puy-en-Velay a organisé cette journée le 22 mars.

Salon des études supérieures



L'ESPE Clermont-Auvergne était présente à la 8^e édition du salon "Studyrama" des études supérieures à Clermont-Ferrand le 16 novembre 2013. Le stand a accueilli une centaine de visiteurs venus se renseigner sur la réforme de la formation des enseignants et plus particulièrement sur le cursus qui mène aux métiers du professorat, de l'éducation et de la formation.

Cérémonie de commémoration



À l'occasion des commémorations du 11 novembre 2013, Didier JOURDAN, directeur de l'ESPE a déposé une gerbe à la mémoire des enseignants morts pour la France en présence des élèves de l'école Aristide Briand et des représentants de la mairie de Chamalières.

Inauguration de la bibliothèque d'Aurillac

Le 18 octobre 2013 le site d'Aurillac inaugurerait la bibliothèque universitaire commune à l'ESPE, l'IUT et le CDDP du Cantal. Cette mutualisation des personnels et des espaces documentaires permet d'améliorer les services proposés aux usagers en prenant en compte les besoins pédagogiques des étudiants et des enseignants.



L'Atelier Brayer : des élèves et amis se souviennent

L'ESPE Clermont-Auvergne a accueilli du 15 janvier au 1^{er} avril 2014 une exposition en hommage à Alain BRAYER.

Alain BRAYER, artiste peintre, ancien professeur à l'école des beaux arts de Clermont-Ferrand a laissé de nombreuses toiles et marqué durablement les personnes qui l'ont cotoyé. Ses amis et élèves ont exposé leurs peintures, sculptures, gravures et installations à travers lesquels on peut capter l'esprit d'Alain BRAYER.



Regards d'artistes, violence et conflits armés au XX^e siècle

Du 18 novembre au 20 décembre 2013, l'ESPE Clermont-Auvergne (Chamalières) a accueilli l'exposition "Regard d'artistes, violence et conflits armés au XX^e siècle".

Cette exposition, en partenariat avec la ville de Chamalières, le service universités culture, l'association mouvement art contemporain (AMAC), est programmée dans le cadre du projet "EVE" (Enfance, violence, exil).



"Les Afriques qui se font" proposées par la coordination pour l'Afrique de demain

➤ Plus d'informations : Lionel BALARD (Lionel.BALARD@univ-bpclermont.fr), chargé de mission culture à l'ESPE

Exposition des sculptures de Dieudonné FOKOU

En parallèle de l'exposition "Les Afriques qui se font" de la CADE, l'ESPE a accueilli les œuvres de Dieudonné FOKOU proposées par l'Association Camerounaise des Étudiants et Anciens étudiants de Clermont-Ferrand.



Conférence de Georges COURADE

Ces manifestations culturelles ont été enrichies par la conférence "Où va l'Afrique ? Des apparences aux réalités" de Georges COURADE, coordinateur de l'exposition "Les Afriques qui se font", spécialiste des questions africaines.

L'ESPE Clermont-Auvergne a accueilli du 15 octobre au 15 novembre l'exposition "Les Afriques qui se font", retour sur cet événement.

Coordonnée par Georges Courade directeur honoraire de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), la réalisation de cette exposition a été

plus lucide. L'exposition s'adresse aux opérateurs du développement et aux humanitaires, aux scolaires, étudiants et enseignants, aux responsables associatifs et au public intéressé en Europe et en Afrique.

Cette exposition est une présentation objective de la vie, des sociétés, de l'économie, de l'écologie et des œuvres



Le vernissage de l'exposition, le 15 octobre

conçue par 13 auteurs différents de la CADE (Coordination pour l'Afrique de Demain). La Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE), créée en 1996, est une association loi de 1901 qui est née en réaction à une vision afro-pessimiste et misérabiliste du sous-continent saharien pour porter un autre regard sur l'Afrique et les Africains, plus complet et

africaines afin de montrer comment ce continent construit de manière indépendante et originale son avenir.

L'exposition s'interroge délibérément sur l'avenir du continent tout en soulignant sa complexité et la grande diversité de ses trajectoires, d'où le titre "Les Afriques qui se font".

En bref et en images



Spectacle "Noëls à l'École" de la chorale de l'ESPE et du service universités culture dans le cadre du cycle "Les Aubades de la Chorale".



Conférence de Serge LATOUCHE, le 12 février 2014 qui a clôturé la journée d'étude "Serge Latouche et la décroissance".



Peintures et gravures de Pierre JOURDE, du 15 septembre au 15 novembre 2013, à Chamalières.



Spectacle "1+1=3" de la compagnie "Euphoric Mouvance" le 13 décembre 2013.



Conférence de Laurent JAFFRO "Quels contenus pour l'enseignement de la morale, le 10 février 2014.



Spectacle de danse urbaine "Ici et Là" par la compagnie DARUMA, le vendredi 11 octobre 2013, à Chamalières.



Rencontre avec Thierry RENARD, président de l'association "La Semaine de la Poésie" et Jacques JOSSE poète et éditeur, le 5 décembre 2013.



Conférence d'Agustin MALDONADO "Coup d'état, démocratie et l'éducation au Chili", le 5 décembre 2013 dans le cadre de la commémoration des 40 ans du coup d'état militaire au Chili.

élan - Le journal d'information de l'ESPE Clermont-Auvergne

Édité par l'ESPE Clermont-Auvergne,
36, avenue Jean Jaurès C.S. 20 001
63407 Chamalières Cedex
Tél : 04 73 31 71 50
ISSN : en cours

Directeur de la publication :
Didier JOURDAN
Réalisation et photographies :
Pascal IMBERDIS